

Politique laitière

de beurre pour un coût de \$13,505,000. Monsieur le président, que l'on cesse de donner des explications comme celles que nous donnait le ministre. Il est vrai qu'on applique une politique de fou. Au fait, le problème des producteurs de lait industriel auquel nous avons à faire face aujourd'hui vient du fait que le gouvernement depuis des années a orienté de telle façon la politique laitière que l'on arrive au résultat auquel nous faisons face aujourd'hui.

Monsieur le président, je remonterai au fameux discours du premier ministre (M. Trudeau) même du pays fait en Nouvelle-Zélande en 1968, où il disait bien clairement qu'en vertu du genre de politique que son ministre de l'Agriculture appliquerait dorénavant au Canada, qu'il était à prévoir que les importations de beurre et de fromage augmenteraient en Nouvelle-Zélande, lorsque, et cela c'est en 1968, ça fait huit ans, c'est donc l'orientation même de base des politiques du gouvernement qui font qu'on fait face à la situation actuelle.

La même chose existe en ce qui a trait au fromage. Même si le ministre se levait et disait: C'est insoluble, on ne peut pas écouler nos produits...

L'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre. L'honorable ministre de l'Agriculture (M. Whelan) invoque le Règlement.

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je suis certain que le député ne voudrait pas induire la Chambre en erreur. La seule fois où nous avons importé du beurre, c'était lorsque nous n'avons pu répondre à la demande intérieure. A l'heure actuelle, nous n'importons pas de beurre.

[Français]

M. Matte: Le ministre ne fait que confirmer ce que je soutiens.

Monsieur le président, j'ai dit qu'il fallait analyser les causes de la situation actuelle. Et pour être juste, il faudrait également parler de ce qu'aurait dû faire le gouvernement. Ce que j'ai dit, ce que je prouve, on ne peut le nier. Voici un autre exemple de ce qu'il nous dit. Cela est bien beau, mais il dit que la poudre de lait peut être dangereuse pour des gens qui ne sont pas habitués d'en consommer. Il est entendu que si le gouvernement ne s'occupe pas d'ouvrir des marchés stables au Guatemala, dans l'Amérique du Sud, en Afrique ou en Asie, ces gens-là ne s'habitueront jamais. Mais par contre le ministre sait fort bien que ces gens-là manquent de protéines, de vitamines, et qu'il crévent littéralement de faim. Il faut laisser aux acheteurs le soin de décider s'ils vont acheter oui ou non nos produits. Moi je dis, comme le disait mon collègue de Lotbinière (M. Fortin), qu'on a un devoir non seulement de Canadien ici, mais un devoir de chrétien. Monsieur le président, on n'a pas le droit de laisser mourir les gens de faim. Et s'ils ne savent pas se nourrir, notre devoir c'est de le leur montrer. Alors on sait fort bien qu'avec un aliment sain, complet, comme le sont le lait et les produits laitiers comme le fromage, que c'est de notre devoir de s'organiser pour les entraîner à manger ces aliments-là, qui pourraient suppléer à toutes les carences qui existent dans ces pays.

Et l'honorable député de Hull (M. Isabelle) comprend bien cela. C'est la raison pour laquelle il s'en va probablement, en tant que médecin, je le comprends.

Monsieur le président, si nous voyons les choses telles qu'elles sont, nous nous rendons compte pourquoi on est dans une telle situation. Tout simplement parce qu'on n'a pas appliqué des principes élémentaires. On ne sait pas

[M. Matte.]

encore que si on produit c'est dans le but de consommer. On ne sait pas encore cela.

Si on appliquait à la base le principe suivant, et si le ministre de l'Agriculture avait dit aujourd'hui, au lieu d'escamoter le problème et de se justifier de l'inaction dans ce domaine, si le ministre de l'Agriculture avait plutôt dit que, dorénavant, afin de régler ce problème de surplus de production, ce problème de revenu suffisant pour les producteurs de lait, qu'il allait dorénavant établir une politique qui va concéder «exclusivement» aux producteurs canadiens le marché canadien, si l'on dit aux producteurs de lait industriel qu'on leur garantit «l'exclusivité» d'un marché de 24 millions d'individus, je dis que le problème serait réglé sans un surplus de poudre de lait. J'en ai dit un mot tout à l'heure, on pourrait facilement le résoudre en faisant des études, des recherches appropriées et en incitant réellement ceux qui en ont besoin à se conformer à cette consommation-là.

Monsieur le président, je dis bien, que si on continue en même temps à escamoter et dire: Non, on n'importe pas de fromage, non on n'importe pas de beurre. Pourtant, ces produits entrent à coups de millions de livres au Canada, et ainsi on ne réglera jamais le problème.

On a toujours remarqué qu'il y a un manque de concordance entre l'attitude du ministre de l'Agriculture et l'attitude du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Jamieson), puisque nous sommes, comme dans d'autres domaines industriels, envahis...

L'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre. Je m'excuse auprès de l'honorable député de Champlain, mais il y a un article du Règlement qui stipule qu'on ne doit pas boire autre chose à la Chambre que de l'eau. Je pense que l'honorable ministre de l'Agriculture donne le bon exemple en buvant du lait, mais cela n'est pas conforme au Règlement.

L'honorable député de Champlain a la parole.

Une voix: Bon spectacle!

M. Matte: Monsieur le président, si le ministre sortait la beurrée de beurre qu'il a dans son pupitre, on constaterait peut-être qu'elle provient de la Nouvelle-Zélande.

Monsieur le président, il y a donc lieu bien sérieusement d'inciter le ministre de l'Agriculture en particulier et le gouvernement en général, à établir enfin une bonne politique dans ce domaine aussi essentiel, aussi vital que celui des producteurs agricoles, car là on n'a même pas à discuter, c'est fondamental. On ne peut pas se dispenser de ces producteurs. Par conséquent, jamais on aurait dû établir des mesures qui auraient pour conséquence de décourager, ne fusse qu'une partie de ceux qui sont là, pour que l'on puisse continuer à se nourrir et à vivre.

Je dirais même qu'il s'agit là d'une espèce de sacrilège ou de scandale, lorsqu'on s'en prend à un catégorie de producteurs aussi essentielle que celle des producteurs agricoles, et en ce qui concerne le débat d'aujourd'hui en particulier, les producteurs de lait industriel. Mon collègue de Lotbinière (M. Fortin) l'a souligné, et je me permets d'y revenir, puisque les statistiques que l'on a pu lire dans les journaux la semaine dernière mentionnaient bel et bien le fait qu'au Canada même il y avait une sous-consommation.

Le ministre nous donne toutes sortes de raisons comme celle que le lait en poudre ne se conserve pas, Monsieur le président, le lait ordinaire lui aussi se conserve difficilement. Mais à force de recherches on parvient à trouver des solutions, et tout le monde est au courant du lait dont la marque de commerce est Évangéline, et qui est distribué maintenant. Le lait est bon tant et aussi longtemps que l'on